



Péruwelz, le 17 mai 2024

AVIS

Conformément à l'article 25/4 de la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, le Collège de police de la Zone de police Bernissart-Péruwelz porte à la connaissance de la population que le Conseil de police se réunira **le lundi 27 mai 2024 à 18H00** À la salle communale de Roucourt située à 7601 Roucourt, rue Julien bouchain, 3. L'ordre du jour de cette séance est fixé comme suit :

Ordre du jour fixé par le Collège de police en sa séance du :

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente - 27 mars 2024
2. Communication de la décision du Gouverneur concernant la modification de cadre CALog - Arrêté du Gouverneur du 08/04/24
3. Recours devant la ministre de l'Intérieur à l'encontre de l'arrêté du gouverneur de la province du Hainaut du 25 avril 2024 approuvant après correction le budget 2024 de la Zone de police - Décision
4. Recours devant la ministre de l'Intérieur à l'encontre de l'arrêté du gouverneur de la province du Hainaut du 25 avril 2024 n'approuvant pas la modification budgétaire 1/2024 de la Zone de police - Décision
5. EthiasCo - Assemblée générale du 13 juin 2024 - Désignation de représentants - Décision
6. Intercommunale IDETA - Assemblée générale du 20 juin 2024
7. Mobilité 2024-03 - Déclaration de vacance d'emploi pour un inspecteur principal au service Intervention - Décision
8. Mobilité 2024-03 - Vacance d'emploi pour 1 INP Proximité
9. Mob 2024-03: Vacance d'emploi pour un(e) assistant(e) au sein du service Accueil

Par le Collège de police,

Pour le Chef de zone,
Ph. DURIEUX,
Sur délégation,
GUILLAUME COMBLEZ,
Le Secrétaire

Le Président,
VINCENT PALERMO

